

Martin Garat, Directeur Général de la Banque de France*

(Martin Garat, General Director of the Bank of France)

Grandsaignes, R. de

[BIBLID \[1136-6834 \(1998\) 11:7-24\]](#)

R. de Grandsaignes brosse le portrait de Martin Garat, un bayonnais qui réussit plus ou moins honnêtement à se hisser au poste de Directeur général de la Banque de France et dont la personnalité a inspiré à Balzac un de ses héros de roman.

R. de Grandsaignes-ek Martin Garaten erretratua egiten du. Baionar horrek, halamoduzko bideak erabiliz, Frantziako Bankuko Zuzendari nagusiaren postua bereganatzea lortu zuen. Balzacek bere eleberrietako batean "paper garatatuak" ("fafiots garattés") esamoldea bildu zuen, haren sinadura zeramaten diru txartelak izendatzeko.

R. de Grandsaignes traza el retrato de Martin Garat, un bayonés que, empleando procedimientos más o menos honestos, consiguió alzarse al puesto de Director general del Banco de Francia. Balzac en una de sus novelas recogió la expresión argótica "papeles garateados" ("fafiots garattés") para designar los billetes que llevaban su firma.

* BSB, 1955, nº 72, p. 51-55.

Martin Garat, né à Bayonne le 11 décembre 1748, est un personnage bien oublié, mais qui eut son heure de notoriété. Balzac, dans *La dernière incarnation de Vautrin* a conservé, pour les générations futures, l'expression de "fafiots garattés" employée par les mauvais garçons de son temps pour désigner les billets de banque. Ils étaient ainsi dénommés, parce qu'ils portaient la signature de Garat, qui fut depuis la création jusqu'à sa mort en 1830, le Directeur Général de la Banque de France. Son fils Paulin lui succéda, avec les mêmes fonctions et le titre de Secrétaire Général, jusqu'à sa retraite qu'il prit en 1848 à l'âge de 55 ans.

La carrière d'un haut fonctionnaire laisse peu de traces, ses travaux sont anonymes, d'autres se les attribuent. Aux Archives de la Banque de France, le dossier de Martin Garat est à peu près vide. A la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, seul subsiste après l'incendie de 1871, celui de son fils. L'Armorial de l'Empire, de Révérend, note qu'il a été nommé baron par lettres patentes du 18 avril 1810, et en fait, à tort, un frère de Dominique Joseph Garat, le Ministre, puis le Sénateur de l'Empire, dont il était seulement le cousin.

Heureusement pour l'histoire, Martin Garat a eu quelques ennuis sous la Terreur, et a passé près d'un an à la Force, comme suspect. Il avait un dossier au Comité de Sûreté Général, qui a été conservé (F.74715). La pièce la plus intéressante est une déclaration de sa main¹. Il se déclare âgé de 45 ans, né à Bayonne, de famille "rôturière, mais honnête". Il gagnait sa vie à 14 ans, et huit ans après, il comptait parmi les associés de la plus forte maison de commerce de Bayonne. En 1782, il liquida sa Société pour faire un voyage en Amérique avec une cargaison, revint à Bayonne l'année suivante et recommença plusieurs fois des expéditions analogues. En 1785, il voulut créer un établissement dans l'Inde, et se rendit à Paris. On lui offrit une place au Trésor Royal qu'il accepta. Il y resta jusqu'en 1792, date à laquelle il dut se retirer à la suite de difficultés avec le Gouvernement de l'époque, et Roland en particulier.

En mars 1793, il songea à prendre un poste aux Armées, et se fit nommer adjoint aux adjudants généraux de l'Armée des Côtes de la Rochelle. Il se rendit auprès de cette armée mais ne put pas être placé, poursuivit son voyage jusqu'à Bayonne, et revint à Paris le 29 septembre 1793, fut arrêté, et son passeport n'ayant pas été trouvé parfaitement en règle, expédié à la Force. Il avait des amis². Dans les lettres qu'il écrivait à différents Comités au cours de son incarcération, il se réclame de son cousin Garat le ministre de la Justice, de Cambon, de Dalbarade, de Gohier, etc. Ses anciens collègues de la Trésorerie obtinrent pour lui un adoucissement à sa détention ; à partir de germinal, un gendarme le conduisit tous les jours de la Force à la Trésorerie Nationale, pour apurer des comptes. Il fut libéré l'un des premiers, le 19 thermidor an II.

Ici s'arrêtent les documents officiels. Garat rentre dans l'ombre. Il n'en sortira qu'à la fin du Directoire, pour prendre la place de Monneron à la Direction de la Caisse des Comptes courants, qui le conduira à la Banque de France.

Telle qu'elle vient d'être évoquée, la carrière de Martin Garat ne présente évidemment pas un très grand intérêt. Mais il y a autre chose.

1. Je dois l'acte de baptême de Martin Garat, le 11 décembre 48 registre C.C. 91, F° 212, à l'obligeance de M. Philippe Veyrin qui le tenait lui-même de M. Jean-Pierre, archiviste de la ville de Bayonne.

2. Une de ces filles Saubade, vivait à Paris avec son père en 1793, elle n'était alors pas mariée.

L'historien Léonce Pingaud, dans sa biographie du Comte d'Antraigues, assez partielle et d'ailleurs incomplète, a consacré un chapitre aux lettres que ce dernier recevait d'un de ses amis de Paris, désigné sous le nom de Vannelet. Ces lettres émanaient d'un homme intimement lié avec les puissants du jour et très informé un matière de finances et de diplomatie. Copiées par les soins d'Antraigues elles étaient envoyées à Thugut, le ministre Autrichien, et à la Reine de Naples, Marie-Caroline. Elles existent toujours aux archives de Vienne, peut-être ont-elles survécu aux bombardements qui ont détruit en partie les archives de Naples³.

Or, dans une lettre de Vannelet, datée du 1 nivose, an VII, on lit : "Ma démission est acceptée pour l'an VIII, suivant les règlements, mes comptes en règle, et pour en faire hâter l'apurement, j'ai accepté la direction des Comptes Courants de cet imbécile de Monneron...". Comme c'est précisément Garat qui a pris ce poste, il faut en conclure que Vannelet n'est autre que Garat.

Il a d'autres raisons de le penser. Vannelet, comme Garat, a fait carrière dans la Trésorerie, il est Caissier dans l'âme, cela paraît dans toutes ses lettres, il connaît intimement tous les dirigeants de la Trésorerie.

Les critiques objecteront que la correspondance Vannelet-Antraigues était une correspondance secrète illicite, et que dans ce genre d'opération les intéressés non seulement n'ont pas coutume de fournir des renseignements permettant de les identifier, mais prennent généralement les précautions nécessaires pour faire peser les soupçons sur des tiers, généralement innocents.

En fait, ce n'était pas ainsi que procédaient les amis du Comte d'Antraigues. Ils écrivaient toujours, Vannelet, ses prédécesseurs et ses successeurs avec la plus grande liberté, car ils avaient la confiance la plus absolue tant dans leur correspondant que dans leurs moyens de liaison. Ils n'avaient pas tort, l'expérience l'a montré. Ces correspondances, à raison d'une lettre par semaine, au minimum, et souvent beaucoup plus, ont duré de 1790 à 1812, soit vingt deux années, et jamais aucun accident ne s'est produit, jamais la police, même au temps de Fouché, qui cependant surveillait étroitement Antraigues, n'a jamais mis la main sur ces documents qui l'auraient cependant vivement intéressée.

Il y a donc de très sérieuses raisons de croire que Vannelet dit vrai et qu'il a pris la direction de la Caisse des Comptes Courants.

Un dernier fait est enfin à noter. Au moment où Vannelet écrivait, Antraigues avait encouru la disgrâce du futur Louis XVIII, et ulcéré, songeait à publier certains documents qui auraient présenté sous un jour fâcheux des membres de l'entourage du prétendant. Vannelet, qui était au courant et n'aimait pas le Comte de Provence, l'y poussait fortement. Un autre de ses amis, un émigré, ancien officier de marine tentait de l'en dissuader et lui envoyait d'interminables lettres (actuellement conservées aux Archives de Metz, fonds Leschassier de Mery). Faisant allusion à un passage d'une lettre de Vannelet qu'Antraigues lui avait communiquée ou analysée, Meyronnet de Saint-Marc écrit : "Ce serait G. qui dirigerait le Comte d'Antraigues, et l'Europe serait témoin de cette monstruosité!" Le vrai nom de Vannelet commence donc par un G.

3. Grâce à l'obligeance de M. Georges Lefebvre, professeur honoraire à la Sorbonne, j'ai pu avoir une copie des lettres conservées à Vienne, qu'il tenait lui-même de M. Ruffer, l'historien Suisse.

Et ce n'est pas Gamon autre correspondant d'Antraigues qui à cette époque, suivant les lettres de Vannelet, avait d'autres occupations et n'écrivait pas à son ami. C'est donc sans aucun doute Garat, dont Meyronnet connaissait le vrai nom, aussi bien que les opinions politiques, fort peu orthodoxes à son sens.

Voilà donc un faisceau de présomptions déjà assez sérieux en faveur de l'identité de Vannelet et de Garat. Il ne serait d'ailleurs pas impossible de le renforcer, peut-être même d'obtenir une preuve certaine.

Vannelet écrit le 2 Messidor, an VI: "Je vous ai dû l'honneur et la vie en 1778, je ne l'oublierai jamais. J'ai dû tout à votre illustre grand-père". (Le Comte de Saint-Priest, intendant du Languedoc). En rapprochant ces faits du curriculum vitae de Martin Garat, on peut supposer que le Comte de Saint-Priest a aidé Martin Garat à devenir l'associé de "la plus importante maison de commerce de Bayonne", que celle-ci a dû subir une crise en 1778 et qu'un concours financier d'Antraigues a permis d'éviter la faillite. L'identification de cette maison de commerce, la crise de 1778 qui a dû laisser des traces, dans les archives ou les correspondances de l'époque, fourniraient d'utiles éléments de contrôle.

Il y a autre chose. Vannelet avait un neveu qui occupait un poste important au Ministère des Relations Extérieures, sous Talleyrand, en 1798-1799. Quel était son nom ? Il a été jusqu'ici impossible de l'identifier. De Pierre Garat, maître menuisier à Bayonne, et Marie Darrigol son épouse, étaient nés 13 enfants dont un nombre de filles qui n'a pas pu être précisé.

Les noms de leurs maris permettraient sans doute de résoudre le problème.

Malheureusement, les représentants actuels de la famille qui ont pu être rencontrés n'ont pu donner aucun renseignement sur les frères et soeurs de leur ancêtre. Les papiers étaient conservés à Vauxbuin, dans l'Aisne, après deux invasions, il n'en subsiste évidemment rien. On n'apprendra pas cependant sans intérêt grâce aux indications fournies par le baron Sabatié Garat et Mme Messéant, que deux des filles de Martin Garat avaient épousé l'une le général Daumesnil, l'autre le général vicomte Yallin.

Si, comme on peut l'espérer, on obtient un jour la certitude de l'identité de Vannelet avec Martin Garat, la biographie de ce dernier prend un relief et un intérêt insoupçonnés, et mérite de retenir l'attention des érudits. On le voit travailler secrètement à sauver Louis XVI—ce qui pourrait expliquer ses difficultés avec le gouvernement de l'époque, et son départ de Paris moins de deux mois après la mort du roi. Après la Terreur, il redevient fonctionnaire, travaille aux Relations extérieures avec Bonnier, le collaborateur de Rewbell, puis reprend un poste dans l'Administration des Domaines, est chargé d'importantes missions secrètes, en Prusse, puis en Suisse. Carrière variée, mouvementée, intéressante, dont une étude attentive pourrait révéler des aspects inconnus de la politique française au temps de la Convention thermidorienne et du Directoire.

Il faut souhaiter qu'elle tente un jour un chercheur.